



Bruxelles, le 15 avril 2019
(OR. fr)

8636/19

DIPL 14

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du chef de la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne - agrément de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Pierre André DUNBAR en remplacement de Son Excellence Monsieur Antonio Rodrigue

Par lettre parvenue le 28 février 2019, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Pierre André DUNBAR comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Antonio Rodrigue.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Pierre André DUNBAR comme Chef de la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Pierre André DUNBAR en qualité de Chef de la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° **CM 2200/19** en date du 15 mars 2019, a été acquis à la date du 14 avril 2019. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.